



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## calamités agricoles

Question écrite n° 26420

### Texte de la question

M. René Couanau appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les graves problèmes posés à nos éleveurs par la sécheresse qui les prive des fourrages nécessaires à l'alimentation des animaux pour l'hiver prochain. La profession agricole est intervenue en mettant en place une grande opération de solidarité en fournissant de la paille et des fourrages aux agriculteurs sinistrés, mais cet élan de générosité est aujourd'hui freiné par des difficultés logistiques dues essentiellement aux carences des systèmes de transport. En conséquence, le fourrage reste en attente chez le fournisseur et s'abîme à l'extérieur dans l'attente de son expédition. Face à cette situation, il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il compte prendre (réquisition des matériels de transports disponibles ou de l'armée, par exemple) pour acheminer les fourrages et éviter de prolonger les difficultés des éleveurs durement touchés par la sécheresse.

### Texte de la réponse

L'armée participe aux opérations de transport de fourrage, dans le cadre du dispositif mis en place pour venir en aide aux éleveurs à la suite de la sécheresse qu'a connue notre pays. Des convois sont en cours et d'autres programmés. Toutefois sa mobilisation est limitée à la fois par ses propres besoins en transport et par les caractéristiques de son parc roulant qui ne sont pas particulièrement adaptés aux transports de paille et de fourrage. La participation active de la SNCF, qui aura réalisé à la fin de l'année près d'une centaine de rames pour un tonnage d'environ 45 000 tonnes et la mise en place d'une bourse du fret routier pour le transport du fourrage permettent de faire face à la demande d'urgence. De manière plus générale, les préfets ont reçu des instructions pour que toutes les initiatives propres à assurer la sécurité d'approvisionnement en fourrage puissent être prises en concertation étroite avec les professionnels agricoles et ceux du transport.

### Données clés

**Auteur :** [M. René Couanau](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26420

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 octobre 2003, page 7748

**Réponse publiée le :** 16 mars 2004, page 2032